

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 24 janvier 2012,

Catherine TRAUTMANN, responsable du pôle Europe

Référendum historique en Croatie : la paix consolidée

Après la chute du mur de Berlin, le 9 novembre 1989, l'Europe s'est trouvée face à un immense défi : surmonter la division historique du vieux continent.

En votant massivement « oui » à l'adhésion de leur pays à l'Union européenne ce dimanche 22 janvier, les Croates ont envoyé un double signal :

- d'abord, et malgré la crise, l'Union européenne reste attractive pour les pays voisins ; à l'heure où les Européens peuvent parfois douter, ce message mérite d'être entendu. Unis, les Européens sont plus forts.

- c'est aussi un symbole de paix, alors que l'ex-Yougoslavie s'est déchirée de 1991 à 1995 : l'instabilité de la région se résorbe, et la perspective offerte à l'ensemble des pays des Balkans occidentaux par l'Union européenne est un facteur d'apaisement et de modernisation.

Le résultat de ce referendum constitue une bonne nouvelle pour la Croatie, pour les Balkans et pour l'Europe. L'Union européenne contribuera ainsi encore davantage à la stabilité et au développement des Balkans occidentaux.

Nous resterons bien sûr vigilants dans la suite des réformes entamées par ce pays, notamment dans les domaines suivants : le système judiciaire, la lutte contre la corruption, la protection des minorités, la poursuite des criminels de guerre et la pleine coopération avec le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie. Nous attendons un suivi strict de ces réformes par la Commission européenne et par le Parlement européen dans la phase finale de l'adhésion. L'intégration est prévue pour le 1er juillet 2013.